

8 juin 2026

La CGT toujours combative pour les salarié.es de SFR !



Altice France et le Consortium Orange/Bouygues/Iliad-free ont signé hier 7 juin un protocole d'accord sur le démantèlement de SFR, dans lequel ils tentent de circonscrire le dialogue social entreprise par entreprise afin de diviser les salarié.es.

Cette opération financière déstabilise l'ensemble du secteur, tant sur le plan industriel que sur celui de l'emploi. La CGT exige une négociation impliquant l'ensemble des organisations syndicales représentatives au niveau de la branche.

20 milliards pour quoi faire ?

La CGT conteste l'idée selon laquelle la disparition de SFR, c'est-à-dire une destruction d'actifs économiques doublée d'une casse de l'emploi serait une "consolidation" du secteur. En réalité les opérateurs choisissent d'éliminer un concurrent afin d'augmenter les prix de leurs services dans le cadre d'un marché déjà extrêmement lucratif. C'est l'aveu d'un modèle tourné vers la rente plutôt que vers le progrès.

Les plus de 20 milliards destinés au dépeçage de SFR seraient bien plus utiles à l'investissement dans la qualité des réseaux, l'aménagement du territoire, l'innovation, le service rendu aux utilisateurs finaux, l'augmentation des salaires et l'emploi afin de mieux répartir la charge de travail.

Solidarité.

Les intérêts des salarié.es de SFR et des autres opérateurs sont liés, ce sont les intérêts de nos divers employeurs qui divergent. Leurs intérêts ne sont pas les nôtres et c'est pourquoi nous venons à votre rencontre. La CGT FAPT regroupe les salarié.es de l'ensemble des opérateurs et de leurs sous-traitants, afin de construire en solidarité sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Les propositions de la CGT FAPT

Pour les salarié.es

Quel que soit l'avenir de SFR, la CGT demande la transparence en associant l'État et les organisations syndicales, avec la garantie de l'emploi pour l'ensemble des salariés dans le cadre d'engagements contraignants et vérifiables : les salaires, l'ancienneté et l'adéquation entre emploi et qualification doivent être maintenus, sans période d'essai pour toutes et tous !

Pour l'avenir du secteur

Vingt ans après avoir privatisé un secteur devenu indispensable dans le quotidien de chacun.e, il est plus que temps d'avoir un véritable débat public sur l'avenir des télécommunications en France, avec une réflexion sur le rôle de l'État et sur la nécessité d'une planification à long terme des objectifs du secteur. La CGT-FAPT appelle à une véritable politique publique des Télécoms. Elle porte donc la création d'un véritable service public de la communication, adossé à une appropriation publique et démocratique des Télécommunications pour garantir :

- La maîtrise publique des infrastructures stratégiques,
- Des investissements au service du développement et de l'emploi,
- Un accès de qualité aux communications, en tout point du territoire, pour toute la population.



adhérer



Fédération nationale des salariés du secteur
des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Site : www.cgt-fapt.fr
Mail : telecom@cgt-fapt.fr